

Rentrer plus tôt à la maison après votre accouchement?

 Une opportunité grâce à un accompagnement qui répond à vos besoins





Vous êtes enceinte ...

Tout d'abord, permettez-nous de vous féliciter et de vous remercier d'avoir choisi notre maternité.

Tout au long de votre grossesse, durant votre séjour à la maternité et lors de votre retour à domicile, nos équipes, gynécologues, sages-femmes, pédiatres, en collaboration avec votre médecin traitant et l'ONE vont vous accompagner et mettre tout en œuvre pour vous permettre de rentrer à la maison en toute sécurité.

Votre séjour à la maternité durera, en dehors de toute contre-indication médicale :

- · au maximum 72 H pour un accouchement sans complication,
- · au maximum 96 H pour une césarienne sans complication,

avec un suivi à votre domicile par une sage-femme.

En partenariat avec le CHR de la Citadelle et le CHU N.D. des Bruyères, ainsi qu'avec les médecins traitants, nous vous proposons un accompagnement optimal et une prise en charge répondant à vos besoins dès le début de votre grossesse et lors de votre retour à domicile.







EN PRATIQUE, QUE VA-T-IL SE PASSER?

> 1^{ère} étape :

Vous rendre entre 16 et 20 semaines de grossesse chez votre médecin traitant, si vous n'en avez pas, en choisir un. Votre médecin, ainsi averti de votre grossesse, pourra être un partenaire privilégié lors de votre retour à domicile.

> 2^{ème} étape :

Prendre un rendez-vous entre 20 et 24 semaines chez une sage-femme de notre dispensaire qui fera un point avec vous sur les personnes de contact : gynécologue, pédiatre, sage-femme, ONE, médecin traitant, Elle évaluera vos besoins d'information, vous remettra une liste des ateliers organisés à la maternité, vous conseillera sur votre parcours de grossesse, votre projet de naissance, ...

> 3^{ème} étape :

Prendre un rendez-vous entre 34 et 36 semaines au dispensaire sagefemme. A cette consultation, la sage-femme répondra à vos questions sur votre séjour à la maternité et votre retour à domicile. Elle vérifiera votre dossier, les informations reçues, votre souhait d'aide à domicile,

Prise de rendez-vous au dispensaire sage-femme du lundi au vendredi, de 9h à 16h : 04.338.73.82



VOTRE RETOUR A DOMICILE

Une sage-femme passera à votre domicile 24 et 48 heures après votre sortie, voire plus si nécessaire.

Nous vous demanderons également d'avertir votre médecin traitant de votre retour.

En effet, votre bébé devra être examiné entre le 5ème et 8ème jour après sa naissance, soit par votre médecin traitant, soit par un pédiatre.

Si vous rencontrez le moindre problème, si vous vous posez des questions, si vous avez besoin d'être rassurée, ... vous pourrez nous contacter jour et nuit à la maternité au 04/338.73.90.

15 jours après votre sortie, notre service vous contactera par téléphone pour avoir votre avis sur votre séjour et votre suivi à domicile.

Service Communication Centre hospitalier Bois de l'Abbaye

Site de Seraing: Rue Laplace, 40 - 4100 SERAING
Site de Waremme: Av. de la Résistance, 2 - 4300 WAREMME
Site de Flémalle: Grand Route, 418 - 4400 FLEMALLE
Site du Condroz: Route du Condroz, 323 - 4550 NANDRIN

Mai 2016

846-Rentrez plus tôt à la maison après votre accouchement + Consentement

www.chba.be